

Procès-verbal de la huitième réunion du comité de parents 2016-2017 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord tenue le lundi 01 mai 2017 au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, Saint-Jérôme, à 19 h 00 et à laquelle assistaient :

ÉCOLES :

de La Durantaye
Frenette
Dubois
Notre-Dame
Prévost
Saint-Stanislas
Saint-Jean-Baptiste
École polyvalente Saint-Jérôme
Cap-Jeunesse
Saint-Joseph
Mariboisé
de l'Horizon-Soleil
Sainte-Paule
Bellefeuille
Sainte-Thérèse
aux Quatre-Vents
Jean-Moreau
Sacré-Cœur
Val-des-Monts
des Hauteurs
des Hautbois
Sainte-Anne
Mer-et-Monde
à l'Unisson
La Fourmière
des Falaises
de l'Envolée
Sans-Frontières
École secondaire des Studios
de la Source
du Joli-Bois
du Champ-Fleuri
de la Croisée-des-Champs
à l'Orée-des-Bois
de la Volière
des Hauts-Sommets
École secondaire Mirabel
du Grand-Héron
aux Couleurs-du-Savoir
Saint-André
l'Oasis
Saint-Philippe
Saint-Hermas
Saint-Alexandre
Saint-Julien
Bouchard
Dansereau & Saint-Martin
Polyvalente Lavigne
Comité EHDAA

MESDAMES, MESSIEURS :

Stéphane Ostiguy (substitut)
Absent
Absent
Absent
Absent
Absent
Juana Iris Laurin Gédéon
Isabelle Bastien
Nathalie Guillemette
Stéphanie Savoie
Absent
Daniel Poirier (substitut)
Absent
Absent
Absent
Isabelle Viau
Delphine Berthou
Lucie Perreault
Josée Landreville
Sonia Tremblay et Valérie Bellavance (substitut)
Marie-Claude Godin
Stéphanie Gauthier et Julie Chabot (substitut)
Élyzabeth Lorente (substitut)
Johanne Riopel
Marco Boucher (substitut)
Absent
Dominique LaHaye (substitut)
Geneviève Patenaude
Absent
Absent
Sonia Boudreault et Karine Laforest (substitut)
Absent
Absent
Chantal Thivierge
Absent
Absent
Serge Pratte
Absent
Stéphanie Binet
Absent
Karine Lapierre
Anne Jolicoeur
Absent
Absent
Absent
Absent
Absent
Absent
Absent

Taux de représentation 48.98%

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

Madame Alyssia Brisebois, secrétaire de gestion du comité de parents
Monsieur René Brisson, directeur général adjoint de la CSRDN
Madame Nicole Lemay, directrice du service des ressources financières

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Serge Pratte en remplacement de Madame Viviane Drapeau souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée à 19h08.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

La vérification des présences est faite par Madame Alyssia Brisebois, secrétaire de gestion du comité de parents.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Pratte fait l'ajout d'un point : «Offre alimentaire» à la suite du point CSRDN ainsi que le point « Suivi OPCR ».

CP-2016-17-46

Madame Sonia Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2017-04-03)

Madame Isabelle Bastien demande si le quorum est vérifié après la pause également, puisque lors de la dernière rencontre beaucoup de gens avaient quitté après la pause. Monsieur Serge Pratte mentionne que le quorum est vérifié après la pause également.

CP-2016-17-47

Madame Karine Lapierre propose l'adoption du procès-verbal.
Adopté à l'unanimité.

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune assemblée n'est présente.

6. SUIVI ET INFORMATION

6.1. État de la situation du CP

Monsieur Serge Pratte explique que Madame Viviane Drapeau a démissionné de son poste de présidente du comité de parents. Il explique que comme il reste seulement 3 rencontres pour l'année 2016-2017, le comité exécutif souhaite présenter une résolution afin que Monsieur Serge Pratte soit nommé président par intérim pour ces rencontres restantes. Monsieur Serge Pratte fait la lecture de la résolution suivante :

Considérant que le vice-président, Monsieur Serge Pratte, gère l'ordre du jour, préside les rencontres, coordonne les activités, représente le comité de parents auprès de ses partenaires et en conséquence, occupe les fonctions de président depuis février 2017 en l'absence de la présidente, Madame Viviane Drapeau;
Considérant que la présidente élue, Madame Viviane Drapeau, a remis sa démission de l'exécutif le 21 avril 2017;

Considérant qu'il ne reste que 3 rencontres du comité de parents : mai, juin et septembre, avant l'élection d'un nouveau président;

Il est proposé par le comité exécutif du comité de parents la résolution suivante :

Il est résolu que :

Le comité de parents confie au vice-président, Monsieur Serge Pratte, le rôle de président par intérim avec les mêmes obligations et pouvoirs conférés au président par la loi sur l'instruction publique et la régie interne du comité de parents, jusqu'à la fin du mandat 2016-2017 du présent comité de parents.

CP-2016-17-48

Les membres du comité de parents acceptent la proposition à l'unanimité.

Madame Sonia Tremblay mentionne qu'il serait important de modifier la régie interne afin de clarifier ce genre de situation.

6.2. Frais de déplacement-date limite

Madame Stéphanie Savoie rappelle aux membres du comité de parents que la limite pour réclamer des frais de déplacement est lors de la prochaine rencontre, soit celle de juin. Elle mentionne l'importance de respecter les dates de remise des réclamations : décembre, mars et juin.

6.3. Promotion rôle CP

Monsieur Serge Pratte explique que le dépliant d'information sur le rôle du comité de parents sera envoyé dans les écoles pour la fin de l'année, afin que ce document soit envoyé aux parents avec les listes d'effets scolaires. Il invite les membres à soumettre des suggestions de modification. Il poursuit en mentionnant que l'an dernier, il y a eu un atelier en lien avec l'implication parentale. Il ajoute que deux points importants sont ressortis : le dépliant d'information et des rencontres informatives dans les écoles. Madame Sonia Tremblay mentionne qu'il est important de mettre l'emphase sur l'assemblée générale. Monsieur Serge Pratte demande aux membres de soumettre des idées afin d'aider à augmenter le taux de participation. À cet effet, il ajoute que le comité exécutif aimerait faire un sondage style «auto-évaluation» afin que les membres puissent le remplir. Cela permettrait de savoir ce que les membres ont aimé et ce qui serait à améliorer pour la prochaine année.

7. POINT CSRDN

7.1. Présentation Objectifs et principes des critères de répartitions budgétaires (OPCR)

Madame Nicole Lemay, directrice du service des ressources financières, présente les modifications qui sont apportées à l'OPCR.

8. OFFRE ALIMENTAIRE

Madame Sonia Tremblay explique que le CÉ de son école a décidé de se pencher sur le service alimentaire de l'établissement. Elle explique que le CÉ voudrait sensibiliser les enfants sur l'importance de bien manger par des capsules vidéo, des ateliers de cuisine. Elle mentionne qu'un projet *potager* est mis en place pour les enfants de la maternelle. Elle demande à Monsieur René Brisson si le service alimentaire est différent pour chaque école. Monsieur René Brisson explique que le service est le même pour la région de l'Est excluant la région de Lachute. Il précise que la commission scolaire fait un appel d'offres pour ce service. Il ajoute que les soumissionnaires sont évalués selon la qualité de leur service et ensuite le montant de la soumission. Monsieur Serge Pratte suggère que si le service alimentaire est «centralisé», il reviendrait au comité de parents de parler au nom des parents des écoles afin de proposer des améliorations. Monsieur René Brisson propose aux membres du comité de parents de lui soumettre leurs questions afin qu'il puisse aller chercher l'information. Madame Valérie Bellavance propose de diffuser l'appel d'offres et le contrat, qui sont de nature publique, afin de répondre aux questions des membres.

9. RETOUR-CONSULTATION OPCR

CP-2016-17-49

Les membres approuvent l'OPCR tel quel.

Madame Sonia Tremblay mentionne qu'il serait pertinent d'avoir un lexique des différentes abréviations. Elle ajoute que ce lexique pourrait être distribué en début d'année pour les nouveaux membres du comité de parents.

10. PAROLE AUX COMMISSAIRE-PARENTS

Madame Stéphanie Binet mentionne que lors de la dernière rencontre les politiques qui étaient en consultation ont été adoptées. Elle rappelle aux membres du comité de parents l'importance de faire la différence entre les mentions « oui, mais » et « non » lors des consultations. Elle mentionne que lorsqu'il y a un « mais » après le « oui », il est important de dire plutôt « non mais » afin que le commentaire ne passe pas inaperçu. Madame Geneviève Patenaude explique que le conseil des commissaires a trois sous-comités, ressources humaines, éthique et gouvernance et vérification budgétaire. Elle mentionne qu'un nouveau comité a été créé et il portera sur la réussite éducative. Elle et Mme Binet en feront partie. Monsieur Serge Pratte mentionne qu'une politique en lien avec les élections a été présentée dans les CÉ et il s'interroge sur sa pertinence. Madame Geneviève Patenaude explique qu'il ne s'agit pas d'une politique de la CSRDN, mais bien des extraits de

loi en lien avec les élections. Elle mentionne que ces extraits ne sont pas sous le contrôle de la CSRDN et que cette dernière doit s'y soumettre lors d'élections.

11. RAPPORTS DES COMITÉS

11.1.RCP-3L

Monsieur Serge Pratte mentionne que le RCP-3L offre son local afin de permettre la présentation du Webinaire sur les budgets en CÉ qui aura lieu le 13 mai. Il mentionne qu'un minimum de dix personnes est requis et que le comité de parents assume les frais de participations de 2\$/personne ainsi que les frais de déplacement.

11.2.EHDAA

Monsieur Serge Pratte mentionne que le 15 mai prochain aura lieu la prochaine rencontre du comité EHDAA. Il explique qu'il s'agira d'une rencontre conjointe avec le comité exécutif du comité de parents afin de revoir le mode de nominations des membres du comité EHDAA, ainsi que pour travailler sur la communication entre les deux comités.

11.3.Reconnaissance des bénévoles

Madame Isabelle Viau mentionne que l'évènement a eu lieu le 30 avril et qu'il a été un succès.

11.4.Fondation

Madame Isabelle Viau mentionne que le souper de la fondation aura lieu le 4 mai. Comme le comité exécutif a fait l'achat de billets, un tirage a lieu. Les trois gagnantes sont : Madame Stéphanie Binet, Madame Nathalie Guillemette et Madame Anne Jolicoeur.

11.5.Transport

Madame Isabelle Viau mentionne que l'an prochain il y aura un gros chantier de travail sur le dossier du transport. Elle explique que par la suite, il y aura une consultation présentée dans les CÉ et au comité de parents.

11.6.FCPO

Monsieur Serge Pratte avise qu'il était absent du conseil général du 29 avril pour raisons de santé. Il rappelle que le colloque aura lieu le 3 juin prochain.

11.7.Communications

Madame Johanne Riopel annonce que la deuxième infolettre est maintenant disponible. Elle mentionne que le comité des communications réfléchit à l'idée d'un site internet du comité de parents.

12. COUP DE CŒUR

Madame Delphine Berthou mentionne qu'en septembre, les micro-ondes seront abolies de l'école Jean Moreau. Elle explique qu'il s'agit d'une décision du conseil d'établissement, puisque sur l'heure du diner, il y a beaucoup d'élèves qui utilisent les micro-ondes et que malheureusement, parfois certains élèves n'ont pas le temps de manger dû à l'attente trop longue. Madame Marie-Claude Godin mentionne que suite à la consultation du PARC, une des trois demandes de modifications présentée par son conseil d'établissement a été acceptée. Madame Johanne Riopel fait la présentation de deux programmes aquatiques pour les jeunes. Madame Juana Iris Laurin Gédéon mentionne qu'il y a quelques semaines, un incident impliquant un autobus avec des enfants à bord a eu lieu. Elle explique que la direction et le personnel de l'école St-Jean-Baptiste ont agi rapidement et que la situation a rapidement été sous contrôle. Elle termine en mentionnant qu'heureusement il n'y avait aucun blessé grave. Madame Dominique La Haye mentionne que l'école de l'Envolée a fait un spectacle de talents avec les jeunes. Elle ajoute qu'il s'agissait de talents de toute nature. Elle termine mentionnant que c'était un très beau spectacle.

13. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Monsieur Serge Pratte invite les membres à compléter l'évaluation de la rencontre.

14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Monsieur Serge Pratte informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 5 juin 2017 et qu'un buffet de fin d'année sera offert.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Juana Iris Laurin Gédéon propose la levée de l'assemblée à 21h12.

Adopté à l'unanimité

Alyssia Brisebois
Secrétaire de gestion
Comité de parents

Serge Pratte
Président par intérim
Comité de parents